

Réf: Dossier N° : 48278

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GROUPE LA FINE FLEUR »

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON PORT-BOUET 2 EXTENSION
 LOT 1742 ILOT 107, 23 BP 3887 ABIDJAN 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GROUPE LA FINE FLEUR » .

Objet: L'exploitation d'établissement d'enseignement privé laïc comprenant les cycles suivants: maternelle, primaire; secondaire général...Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq CentS (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON PORT-BOUET 2 EXTENSION
 LOT 1742 ILOT 107, 23 BP 3887 ABIDJAN 23

COGERANT: Madame COULIBALY HABIBATOU. Monsieur OUATTARA ISSOUF.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09787 du 11/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9147 du 11/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

